



LA REVUE

DU CENTRE D'ETUDES
DIPLOMATIQUES ET INTERNATIONALES

Volume 2, No.2 ■ Mai-Juin 2007

LA REVUE

DU CENTRE D'ETUDES
DIPLOMATIQUES ET INTERNATIONALES

POLITIQUE

- La tentation totalitaire d'Hugo Chavez P. 6

DIPLOMATIE

- Le Président René Préval pris entre Washington et Caracas P. 10

SECURITE PUBLIQUE

- Mario Andrésol, le DG de la PNH, répond aux questions de la Revue du CEDI P. 18

FRANCE / ELECTIONS

- Chronique d'une victoire annoncée P. 30

DIPLOMATIE

- L'interview de Marie Hélène Rameau de PLURIEL MAGAZINE P. 39



Le Local du Centre d'Etudes Diplomatiques et Internationales

LA REVUE DU CEDI

7, Rue Théodule, Bourdon

P.O. Box 16064, Pétiion-Ville, Haïti

Tél./Fax: (509) 244-7636 / 244-4042

E-mail: cedi_haiti@yahoo.fr

Comité de rédaction

Johanne I. Charles
Jean-Claude Lappé
Ilrick Mercier
Midsuka Darius
Danielle Jeudy
Mirlande Olivier
Maritza Médgine Pierre
Peggy Labaze
Yolène Thermezy
Tania Monestime
Cristelle Raymond

Relations Publiques

Jean-Faro Blain
Alicia Moïse
Betty Agéonor
Myriam Basquin
Peggy Labaze
Fausta Demesmin
Jackson Etienne

Diffusion

Fausta Demesmin
Johanne I. Charles
Slande Michel
Jean-Claude Lappé
Marla Proper

Secrétaire

Miriame Mayard

Sommaire

◆ En guise d'Editorial	Page 2
◆ Chavez	4
◆ Hugo Chavez Frias	5
◆ La tentation totalitaire d'Hugo Chavez	7
◆ Censure à la Chavez	10
◆ Le président René Prével pris entre Washington et Caracas	11
◆ Hugo Chavez sur les traces de Bolivar et de Castro	12
◆ La grande interview du CEDI Avec Mario Andresol	19
◆ Rubrique Perso / petits conseils	28
◆ Humour	29
◆ France / Elections : Chronique d'une victoire annoncée	31
◆ Construire	34
◆ Faucon de l'ombre	37
◆ CEDI / Info	38
◆ L'interview de Marie-Hélène Rameau : Avec Denis Régis	39

En guise d'Editorial

Cette livraison de La Revue du CEDI est consacrée à quatre thèmes majeurs, sans lien apparent, certes, mais tout aussi importants les uns et les autres.

D'abord, il nous a paru opportun de projeter un certain éclairage sur « le Venezuela de Chavez », ou mieux sur ce chef d'Etat véhément et tonitruant qui renoue, dans les relations internationales, avec les sarcasmes et les diatribes auxquels nous avions habitué, il y a une trentaine d'années, certains pères des indépendances africaines, quelques caudillos latino-américains et les « petits pères des peuples » de l'Europe orientale.

Avec la chute du Mur de Berlin en 1989 et le subséquent effondrement de l'URSS en 1991, les rapports inter-étatiques étaient devenus moins heurtés - sur la place publique s'entend - plus policés et, par voie de conséquence, plus conviviaux.

Et, Chavez vint.....

La Revue du CEDI examine l'itinéraire et les choix politiques de cet homme qui, depuis bientôt dix ans, préside aux destinées du Venezuela - cinquième producteur de pétrole

brut mondial - et qui entend promouvoir « le socialisme du XXIème siècle », après avoir claqué la porte du FMI et de la Banque Mondiale le 30 avril 2007.

Au CEDI, les avis sont partagés sur « El Comandante » Chavez, et les textes qui suivent témoignent de cette différence d'appréciation.

Le Directeur Général de la Police Nationale, Monsieur Mario Andrésol, a accordé une longue interview à la Revue. Il nous a semblé utile, en ces temps de « sécurité retrouvée », de recueillir du patron de l'institution policière des informations de première main sur la si longue absence dans la cité des forces de l'ordre et sur le retour progressif de celles-ci dans la lutte contre le banditisme, ce phénomène - le banditisme-, qui avait atteint ces trois dernières années des niveaux insoutenables. Tant de vies innocentes fauchées, tant de familles ruinées, tant de départs massifs pour l'étranger de professionnels dont le pays a un si urgent besoin, en raison de l'absence de volonté politique et de l'apathie de la MINUSTAH dont les chefs

péroraient il y a peu sur les motivations psychologiques et sociales des énergumènes qui semaient la désolation et le deuil dans la société.

Monsieur Andrésol a répondu sans fards et sans la langue de bois chère aux politiciens – dont il n'est pas un – aux questions de la Revue.

Par ailleurs, les élections présidentielles françaises dont les deux tours ont lieu le 22 avril et le 6 mai 2007, ont consacré la nette victoire du candidat de l'UMP, Monsieur Nicolas Sarkozy sur la « Madone des sondages », Madame Ségolène Royal, du Parti socialiste. La Revue du CEDI rend compte de cet événement et publie un extrait du livre de Monsieur Sarkozy (Témoignage, Xo Editions) intitulé « Construire ». En décembre 2006, l'hebdomadaire « Challenges » notait que le meilleur livre écrit sur Nicolas Sarkozy, c'est encore le sien, dans lequel l'actuel locataire du Palais de l'Élysée expose sa vision du pouvoir.

Enfin, la diplomatie est à l'honneur dans ce numéro avec la reproduction d'une interview accordée par le Directeur du CEDI à Madame Marie Hélène Rameau de PLURIEL MAGAZINE, en 2001. Certaines des considérations faites

alors dans cette interview ont sensiblement évolué. Par contre, la diplomatie haïtienne semble souffrir, à peu de chose près, des mêmes handicaps congénitaux : trop grande dispersion, tendance à la réaction et à la gesticulation plutôt qu'à l'action, manque de maîtrise de l'évolution de l'environnement international, difficulté à gérer son capital sur le long terme, pénurie de cadres....

La récente levée de boucliers de quelques sénateurs et députés haïtiens contre ce que ces derniers appellent « l'immobilisme » du pouvoir qui, à leur point de vue, tarde trop à décapiter les ambassades et les consulats d'Haïti, participe-t-elle de la correction de ces handicaps ?

Il est permis d'en douter. ■

Denis P. REGIS, Avocat
Directeur du CEDI

CHAVEZ

L'homme fascine et agace, séduit et dérange, charme et inquiète. Volontiers trublion et iconoclaste, il est l'archétype de ce que le sous-continent américain produit de manière cyclique et saisonnière.

Avant lui, il y eut le général Juan Domingo Peron en Argentine, Getulio Vargas au Brésil, Romulo Betancourt au Venezuela. Mais très peu de ceux qui l'ont précédé ont autant que lui versé dans l'outrance et dans la démesure. Saut peut-être, en son temps, le « Lider Maximo », Fidel Castro.

Traitant aujourd'hui l'actuel locataire de la Maison Blanche de « diable », d'« alcool » ou de « fou », le lendemain, il admoneste avec vigueur le secrétaire général de l'OEA qui, à ses yeux, est un « crétin ».

En revanche, le président iranien Mahmoud Ahmadinejad est, à son point de vue, un « combattant des causes justes », un « révolutionnaire » et un « frère ».

Ses déplacements hors de son pays deviennent un « grand show anti-

américain itinérant ». Il prend le plus grand soin à visiter avec ostentation des pays notoirement hostiles aux Etats-Unis : l'Irak de Saddam Hussein en août 2000, la Libye du Colonel Mouammar Kadhafi, l'Iran des ayatollahs et des mollahs. Ou encore ceux dont les leaders sont loin d'être des parangons de la démocratie (Alexandre Loukachenko en Biélorussie).

Dans son pays, les nerfs de l'opposition – ou de ce qu'il en reste – sont mis à rude épreuve. Selon l'universitaire Javier Corrales qui lui a consacré un dossier dans « Foreign Policy », de son avènement au pouvoir, en 1998, à cette date, « il a concentré entre ses mains l'essentiel des pouvoirs, harcelé ses opposants, malmené les journalistes, persécuté les organisations de défense des droits de l'homme et considérablement renforcé le rôle de l'Etat sur l'économie ».

Cet homme en tout cas, aimé ou détesté, adulé ou honni, vénéré ou exécré, ne laisse personne indifférent. Accusé par Washington de vouloir exporter son

« populisme radical » en Amérique latine, en raison de son soutien prononcé et de sa campagne soutenue dans le sous-continent en vue de peser sur les processus électoraux de la Bolivie, de l'Equateur, de la Colombie, du Mexique et du Nicaragua, il rétorque que ce sont les Etats-Unis qui représentent une « menace pour la paix et la démocratie en Amérique latine ».

Qui est cet homme dont la gouaillerie le dispute à la provocation, l'anticonformisme à la rugosité des propos, le délire typiquement latino-américain au vertige d'une richesse qui peut mener à tous les excès ?

La Revue du CEDI projette un éclairage sur celui que l'écrivain colombien Gabriel Garcia Marquez a du mal à déchiffrer «Je fus saisi, écrit le prix Nobel de littérature en 1982, par l'étrange sensation d'avoir voyagé et conversé avec plaisir avec deux hommes fort distincts. L'un, auquel la chance obstinée offrait la possibilité de sauver son pays. Et l'autre, un illusionniste, qui pourrait bien rester dans l'histoire comme un nouveau despote ».

D.R.

HUGO CHAVEZ FRIAS

L'écrivain colombien Gabriel Garcia Marquez, homme de gauche s'il en est, a fourni de précieuses indications sur la naissance, l'enfance et l'itinéraire d'Hugo Chavez¹. Si les premières années de la vie d'un homme conditionnent durablement son futur et son destin, Chavez n'a pas échappé à cette règle.

Hugo Chavez Frias a vu le jour le 28 juillet 1954 dans une famille d'instituteurs pauvres qui parvenaient difficilement à joindre les deux bouts. Dès l'âge de neuf ans, l'adolescent aida ses parents en vendant, dans les rues, des friandises et des fruits.

A Sabaneta, dans la région de Barinas, où il est né, le courant électrique n'existait pas. C'est à Los Rastrojos, un village voisin où vivait une tante maternelle, qu'Hugo allait visiter à dos d'âne, que l'adolescent s'émerveilla de voir l'électricité. C'est dans ce village qu'habitait la sage-femme qui les avait mis au monde, lui et ses quatre frères.

¹ Gabriel Garcia Marquez: L'énigme des deux Chavez, Manière de voir, Le Monde diplomatique, No. 69, Bimestriel, Juin-Juillet 2003, p. 72

La mère d'Hugo voulut que celui-ci soit prêtre, mais il ne fut qu'un enfant de chœur.

Tour à tour peintre – admiratif de Michel-Ange et de David –, musicien – il se rendit indispensable dans les fêtes foraines, d'anniversaire et dans les interprétations des sérénades –, remarquable joueur de baseball, il finit par intégrer l'académie militaire où il étudia les sciences politiques et l'histoire du marxisme –léninisme.

Il se passionna pour la vie et l'œuvre de Simon Bolivar dont il apprit tous les discours par cœur.

Le brutal renversement de Salvador Allende au Chili, le 11 septembre 1973, lui fit un coup au cœur.

Au terme de sa formation militaire, il reçut son sabre d'officier du président social-démocrate Carlos Andrés Pérez, celui-là même qu'il tentera de renverser par un coup d'Etat militaire le 4 février 1992.

Il est ici utile de noter que le 4 février 2007, Hugo Chavez a célébré en grande pompe sa tentative de putsch d'il y a quinze ans, sa propre rébellion contre les institutions de son pays. Dans son discours, Chavez a

comparé le 4 février 1992 à « un éclair qui a illuminé l'obscurité » et qui a « coupé en deux » l'histoire du Venezuela. « L'Histoire nous absoudra », a-t-il ajouté, en paraphrasant un plaidoyer célèbre de Fidel Castro.

A l'âge de 23 ans, commandant d'un peloton de treize soldats et d'une équipe de transmissions, il décida de fonder un mouvement qu'il dénomma « Armée bolivarienne du peuple du Venezuela ».

En 1982, capitaine du second régiment de parachutistes et officier de renseignement, il fut invité par le commandant à prononcer un discours devant 1200 officiers et soldats. Il fit une brillante improvisation dont la source d'inspiration fut « El Libertador », Simon Bolivar.

Il en profita pour dénoncer les profondes inégalités sociales qui prévalent en Amérique latine après deux siècles d'indépendance...

Le mouvement créé par Chavez en 1977 se réunit régulièrement dans le plus grand secret pendant dix ans, recrutant des officiers et des soldats, tenant des congrès

clandestins avec des représentants militaires de tout le pays.

Un événement d'une extraordinaire importance eut lieu à Caracas le 27 février 1989, peu de temps après la réélection du président Carlos Andrés Pérez (1974-1979 et 1988-1993). Un soulèvement populaire, le « Caracazo », fut réprimé dans le sang, faisant des centaines de victimes. Pour Hugo Chavez, ce qui s'est passé à Caracas ce jour-là « fut un désastre. Des milliers de morts... C'était le moment que nous attendions pour agir ».

Trois ans plus tard, le 4 février 1992, il déclencha son coup d'Etat militaire avec les résultats que l'on sait : une cinquantaine de tués, la reddition et la prison pour Chavez, l'instigateur du putsch, entretemps devenu colonel. Il avait reconnu avoir échoué « pour le moment ».

En décembre 1998, Hugo Chavez est élu triomphalement président de la République. Réélu le 30 juillet 2000 après avoir amendé la Constitution sept mois auparavant, il rempile en décembre 2006 pour un nouveau mandat de six ans avec la possibilité cette fois de se faire réélire indéfiniment. ■

VENEZUELA / PRESSE LA TENTATION TOTALITAIRE D'HUGO CHAVEZ

●●

L'universitaire américain Javier Corrales qui a consacré dans la revue *Foreign Policy* un dossier sur le maître actuel de Caracas, a trouvé une formule idoine pour désigner celui qui a fait de la conquête du pouvoir une véritable frénésie et de son exercice un profond élixir. Corrales appelle Chavez un « autocrate post-totalitaire ».

Contrairement aux caudillos traditionnels dont le sous-continent en a produit à intervalles réguliers, durant le XXème siècle, et dont la marque de fabrique était la terreur d'Etat (camps de concentration, disparitions, exécutions sommaires), Chavez est, par contre, un autocrate illuminé et débonnaire. Il se croit investi d'une mission quasi-messianique qui ne souffre d'aucune contestation : affranchir les masses vénézuéliennes de la pauvreté et de la misère et faire de son pays une puissance régionale et continentale avec laquelle il faut compter. Pour atteindre cette double finalité déclarée, il rejoint l'objectif des autres caudillos latino-

américains qui consiste à durer au pouvoir. Et, quel qu'en soit le prix. A ce compte, Chavez a méthodiquement mis en place, au cours de ses neuf années au pouvoir, une superstructure de contrôle et de vigie qui étend ses tentacules et ses ramifications dans tout l'appareil d'Etat et, au-delà, dans la société.

Il met sens dessus dessous les institutions, chamboule chaque année la moitié de son gouvernement pour que quiconque n'y plante sa tente ou n'y prenne racine, crée une armée parallèle de cent mille réservistes pour éviter la répétition du coup d'Etat d'avril 2002, ou se retrouver un jour dans l'opposition, contrôle le Conseil électoral national, l'organisme chargé de superviser les élections, et la PDVSA, l'entreprise pétrolière d'Etat qui fournit au gouvernement l'essentiel de ses revenus (84 milliards de dollars de ventes estimées en 2005), révisé le code pénal pour légitimer l'emprisonnement de tout citoyen qui « manquerait de respect » à tout membre du gouvernement, fait adopter par le Parlement - qui lui est acquis corps et âme et qui lui a délégué les pleins pouvoirs pour légiférer à sa guise durant dix-huit mois - une nouvelle loi permettant à l'Etat de superviser plus étroitement le contenu des médias.

Fort justement, peu après sa réélection en décembre 2006, le président vénézuélien avait annoncé sa décision de ne pas renouveler la licence de fonctionnement de Radio Caracas Télévision (RCTV), la principale chaîne commerciale du Venezuela, dont la création remonte à 1954. Monsieur Chavez reproche à la RCTV d'avoir soutenu le coup d'Etat de 2002 qui l'avait écarté pendant 48 heures du pouvoir et de donner audience à l'opposition vénézuélienne. Le 27 mai, RCTV a été privé d'antenne et remplacé par une chaîne d'Etat.

Cette décision malencontreuse a suscité au Venezuela d'importantes manifestations de rue notamment au niveau des étudiants et des jeunes et de contre-manifestations des « chavistes ».

Aux Etats-Unis, la commission des relations extérieures du sénat américain a exprimé le 24 mai, dans une résolution sa « profonde préoccupation ». Pour sa part, le Parlement européen à Strasbourg a dénoncé un « précédent alarmant pour la liberté d'expression » au Venezuela qui « prive le public d'une information pluraliste ».

L'organisation de défense de la presse « Reporters sans frontières » (RSF) a exprimé ses inquiétudes, le 30 mai, à propos des menaces du président vénézuélien contre la chaîne d'opposition « Globovision » et « d'autres médias comme CNN », voyant dans la fermeture de RCTV le « prélude » à un vaste muselage. Selon RSF, Monsieur Chavez « fait preuve de paranoïa et d'intolérance ».

A Brésil, le Sénat a voté une motion dans laquelle elle exprime de sérieuses réserves quant à l'opportunité de la décision du président Chavez de ne pas renouveler la licence de RCTV. Tout comme le chef de l'Etat du Chili, Madame Michèle Bachelet, qui a fait valoir qu'à Santiago, les autorités ne ferment pas les journaux.

A ces critiques, la réaction du président Chavez et des chavistes est virulente. « Que les représentants de la bourgeoisie internationale aillent se faire foutre. Nous n'acceptons l'ingérence de personne dans les affaires internes du Venezuela ». A propos du Brésil, Monsieur Chavez a déclaré que « le Congrès brésilien répétait comme un perroquet ce qu'on dit à Washington ». Le président du Brésil, Monsieur Luiz Inacio Lula da Silva est finalement sorti de sa réserve. Il

a « condamné toutes les manifestations qui mettent en doute l'indépendance, la dignité et les principes démocratiques des institutions brésiliennes » et a convoqué l'ambassadeur vénézuélien à Brasilia pour lui exiger des « explications ». Le président Lula a également fait entendre sa différence, en rappelant que le Brésil a « une pratique extrêmement démocratique à l'égard de la presse ».

Le sénateur brésilien Valter Pereira a surenchéri en accusant Monsieur Chavez de « s'ingérer dans la vie de tous les pays voisins, par le financement de campagnes électorales et par l'interférence dans des négociations commerciales et des élections avec des ressources qui devraient être destinées à son propre peuple, chaque jour plus proche de l'indigence ». ■



Les jardins du CEDI

EDITORIAL DU MONDE
CENSURE A LA CHAVEZ
(LE MONDE DU 27 MAI 2007)

●●

Le président Hugo Chavez a ordonné la disparition de Radio Caracas Television (RCTV), la principale chaîne de télévision du Venezuela. Vendredi 25 mai, l'armée a reçu l'ordre de la Cour suprême de prendre le contrôle des bâtiments et installations de RCTV, afin d' « assurer une transition pacifique » avec la chaîne officielle qui va la remplacer.

Le non renouvellement de la concession de RCTV, créée il y a cinquante-trois ans, prive un public populaire de ses programmes favoris. Feuilletons, spectacles et humour constituent l'essentiel de sa grille. L'identification à ces programmes a incité une partie des laissés-pour-compte de la société vénézuélienne à exprimer leurs doléances aux autorités via les micros et caméras de RCTV...

... Aucune des accusations portées par le président contre RCTV, à propos de son rôle dans le putsch raté de 2002 ou la grève pétrolière de 2003, n'a fait l'objet d'un débat contradictoire devant un tribunal. La Cour

suprême a été sollicitée par RCTV alors que M. Chavez avec déjà annoncé sa décision, irrévocable. Cette décision politique réduit le pluralisme et augmente la concentration de l'audiovisuel aux mains du gouvernement. Quels que soient les arguments administratifs ou légaux invoqués par le président, c'est un coup rude porté à la liberté d'expression au Venezuela.

Le remplacement d'une chaîne privée qui donnait la parole à l'opposition par une chaîne publique créée de toutes pièces pour la circonstance est présenté par le pouvoir comme « une démocratisation des médias ». Le gouvernement contrôlait déjà plusieurs chaînes et s'était concilié par divers moyens la faveur de la plupart des autres. A la suite de la disparition de RCTV des ondes hertziennes, lundi 28 mai, il ne restera plus qu'une chaîne d'opposition, dont le signal ne dépasse pas Caracas et dont l'audience est négligeable.

En décembre 2006, ni RCTV ni l'opposition n'ont empêché la réélection du président Chavez avec près de 63% des voix. L'Assemblée nationale, où la totalité des élus lui sont acquis, est devenue une simple chambre d'enregistrement. Le chef

de l'Etat a de plus tenu à bénéficier des pouvoirs spéciaux lui permettant de légiférer. La justice n'ose pas contredire l'exécutif et n'échappe pas à la corruption généralisée.

L'indépendance des pouvoirs n'existe plus au Venezuela. L'opposition craint que, après les médias, le président ne procède de manière analogue envers les syndicats, les organisations non gouvernementales ou les partis politiques. Avec M. Chavez, la démocratie vénézuélienne est menacée. ■

(Article paru dans l'édition du Monde du 27 mai 2007).

« Tout homme qui a du pouvoir est porté à en abuser. Il faut que le pouvoir arrête le pouvoir »

(Montesquieu)

« Il est des gens qui crient très haut qu'ils n'ont jamais voulu se vendre ; c'est peut-être qu'on ne se serait jamais soucié de les acheter »

Gérard De Nerval

HAÏTI : LE PRESIDENT RENE PREVAL PRIS ENTRE WASHINGTON ET CARACAS

LE MONDE DU 12 MAI 2007

Après avoir assisté au sommet de l'Alternative bolivarienne pour les Amériques (ALBA) à l'invitation du président vénézuélien, Hugo Chavez, le chef de l'Etat haïtien, René Préval, a été reçu à la Maison Blanche par George Bush, le mardi 8 mai.

D'un naturel réservé, fuyant les micros et les caméras, le président haïtien navigue avec pragmatisme sur la scène diplomatique latino-américaine, agitée par le conflit opposant Washington et Caracas. « Haïti choisit ses partenaires en fonction des seuls intérêts du pays », a souligné M. Préval, peu avant de s'envoler vers Washington. Il a rappelé que les Etats-Unis restaient de loin le principal client du pétrole vénézuélien.

« Je vous remercie d'exercer l'une des tâches les plus difficiles au monde », a dit le président Bush en l'accueillant dans le bureau ovale. Il s'est félicité des progrès réalisés depuis quelques mois en matière de sécurité et a renouvelé l'appui des Etats-

Unis à la Mission des Nations Unies pour la stabilisation en Haïti (Minustah).

Depuis la fin du mois de décembre 2006, les casques bleus et la police haïtienne ont lancé une série d'opérations contre les gangs retranchés dans les bidonvilles, qui ont permis de réduire notablement les assassinats et les kidnappings. M. Bush a salué l'amélioration de la situation économique et les efforts des autorités « pour instaurer un Etat de droit et lutter contre la corruption ».

Selon un haut fonctionnaire américain cité par le Miami Herald, le président Bush « a gentiment réprimandé » son homologue haïtien à propos de son amitié croissante avec Hugo Chavez, soulignant que les Etats-Unis respectaient, eux, leurs promesses, et restaient le plus important bailleur de fonds d'Haïti

Le fléau de la drogue

M. Préval a remercié le président Bush d'avoir fait voter la loi de préférences commerciales Hope, qui devrait faciliter le redémarrage de l'industrie textile haïtienne. Il a appelé les investisseurs américains à revenir à Haïti et annoncé une grande

campagne contre la corruption, la contrebande « et ce fléau qui s'appelle la drogue ».

A l'origine d'un sommet régional antidrogue qui s'est tenu en mars à Saint-Domingue, M. Préval a souligné que les narcotrafiquants représentaient « une puissance contre laquelle Haïti ne peut se battre seule ». « Par la corruption de la justice, de la police, de l'exécutif, les trafiquants de drogue investissent dans l'instabilité pour pouvoir fonctionner », a expliqué le chef de l'Etat haïtien.

Alors qu'un nouveau drame de l'immigration clandestine a provoqué la mort d'une soixantaine de boat people haïtiens à proximité des îles Turks and Caicos, le 4 mai, le président Préval a plaidé en faveur de ses compatriotes résidant illégalement aux Etats-Unis. « Je travaille dur pour faire adopter une loi globale sur l'immigration par le Congrès cette année », lui a répondu M. Bush.

Lors du sommet de l'ALBA, fin avril à Barquisimeto (Venezuela), M. Préval a obtenu une aide importante du président Chavez. Il s'est vu promettre « la fourniture de 100% des besoins énergétiques »

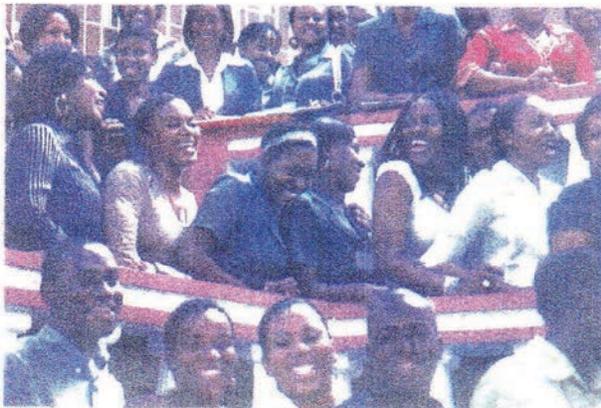
d'Haïti. Le Venezuela a promis quatre centrales électriques au mazout et une raffinerie pouvant traiter 10000 barils de pétrole par jour. Caracas va aussi augmenter le financement de la coopération médicale cubaine à Haïti afin de l'étendre à toutes les communes du pays. ■

Jean-Michel Caroit

« Les trois qualités essentielles d'un chef d'Etat ?

- **Le jugement ;**
- **La maîtrise de l'information nationale et internationale, c'est-à-dire l'ouverture**
- **Le refus de la cour. »**

(Raymond Barre)



Des étudiants sur la cour de l'Institution

HUGO CHAVEZ SUR LES TRACES DE BOLIVAR ET DE CASTRO

PAR JAMES BOYARD

Politologue et militaire de formation, Hugo Chavez se présente aujourd'hui, à la tête du Venezuela, comme le leader de « l'anti-américanisme » et de « l'anti-impérialisme » de cette Amérique dite latine.

Cet ancien putschiste, formé à l'école du marxisme, inspiré par les idéaux bolivariens et adepte de la théologie de la libération, conduit en effet, depuis sa fulgurante accession en 1998 à la tête du Venezuela, une politique sociale et économique qui dérange à la fois l'oligarchie locale et Washington.

Victime d'un coup d'Etat le 11 avril 2002, puis rétabli dans ses fonctions, à la faveur d'un fort soutien populaire et de la fidélité de sa garde présidentielle, Chavez accuse l'administration américaine et le patronat vénézuélien et s'engage depuis lors dans une campagne anti-américaine

qu'il espère voir s'étendre à toute l'Amérique latine.

Mais, comment cet ancien militaire est-il arrivé à la tête du troisième plus grand pays producteur de pétrole ? Et qu'est-ce qui explique qu'il soit aujourd'hui à la fois adulé par son peuple et détesté par l'administration américaine et les classes possédantes vénézuéliennes ?

I.- Le profil politique de l'homme

Pour mieux comprendre les choix publics de Chavez au plan interne et l'objectif auquel il aspire au plan international, il est essentiel de cerner avant tout la superstructure idéologico-politique qui l'a conçu et inspiré depuis l'âge de raison.

Tout d'abord, en digne fils d'enseignants, Hugo Chavez se nourrit depuis son enfance de l'histoire et de la littérature. Ce fut donc certainement les récits des épopées du « Libérateur » de l'Amérique Latine, Simon Bolivar qui alimentent tout d'abord son esprit et lui fournissent l'assise historique nécessaire pour poursuivre l'œuvre de justice sociale et de l'unité sud-américaine.

Profondément affecté par la nature inégalitaire de la société vénézuélienne, Chavez rompt radicalement avec les idéaux conservateurs et conformistes enseignés traditionnellement dans l'armée et s'incline plutôt vers un humanisme, imprégné à la fois de l'idée des luttes des classes, du marxisme, de la morale chrétienne et de la théologie de la libération.

Conforté dans ces idéologies par des connaissances en sciences politiques et militaires, Hugo Chavez va fonder dans la discrétion, au sein même de l'Armée, à la faveur de la célébration du 200^{ème} anniversaire de naissance du « Libertador », le 24 juillet 1983, sa première arme d'implantation politique et idéologique : « le Mouvement révolutionnaire bolivarien 2000. »

Ce fut justement ce mouvement qui tentera dix ans plus tard, en deux occasions, soit en février et novembre 1992 un coup d'Etat contre le président Carlos Andres Perez. Devenu populaire lors de son séjour en prison, dès l'échec du premier coup d'Etat, l'ancien colonel putschiste sera libéré deux ans plus tard

à l'issue des élections de Rafael Caldera à la présidence en 1994, conformément aux promesses électorales.

II.- Son ascension au pouvoir

Dès le lendemain de sa libération, Chavez transforme officiellement le « Mouvement révolutionnaire bolivarien » en un parti politique dénommé : « Mouvement Cinquième République ». Et, c'est à la tête de ce parti qu'il prendra constitutionnellement le pouvoir en 1998.

Gagnant les élections avec 56% voix, soit la plus large majorité aux élections présidentielles depuis 40 ans au Venezuela et renforcé au Congrès national avec 34% des sièges, Chavez peut donc confortablement engager ses réformes politiques, sociales et économiques.

Pour commencer, le président s'assure d'abord de réviser la Constitution. Par rapport à l'ancienne, la nouvelle Constitution change en effet le nom du pays en « République bolivarienne du Venezuela » ; abolit le Sénat, passant ainsi d'un système parlementaire bicaméral à un système

monocaméral ; prolonge d'une année le mandat du président qui passe de 5 à 6 ans ; admet la présentation immédiate du président à sa réélection ; envisage un « référendum révocatoire » permettant au peuple de destituer n'importe quel gouvernant, fonctionnaire ou administrateur public, y compris le président. C'est justement au terme de cette nouvelle Constitution qu'il sera réélu le 30 juillet 2000.

Malheureusement, le 11 avril 2002, alors que le gouvernement est confronté à une crise économique et sociale, liée à l'effondrement des cours du pétrole brut, suite aux attentats du 11 septembre 2001, les membres de l'oligarchie et de la classe des affaires, alliés à des membres de l'armée organisent un coup d'Etat contre Chavez.

Ses adversaires, attachés aux privilèges traditionnels et à leurs intérêts économiques, n'ont jamais pardonné au président l'orientation sociale de sa politique. Et, c'est en triomphateur et avec l'assurance du soutien des Etats-Unis et de l'Espagne que le président de la Chambre de commerce

vénézuelienne, Pedro Carmona, s'installe à la tête du nouveau gouvernement.

Les premiers actes de cet homme d'affaires, placé assurément par l'oligarchie et la hiérarchie de l'armée à la tête de l'Etat vénézuélien, sont d'abord d'annuler la Constitution de 1999 et 49 autres lois introduites par Chavez, lesquelles donnaient au gouvernement un plus grand contrôle sur l'économie, notamment sur l'industrie pétrolière.

Cependant, en dépit d'une sorte de « black out » médiatique établi par les putschistes, une manifestation massive de la population de Caracas, soutenue par la garde présidentielle restée fidèle à Chavez, renverse le nouveau gouvernement et assure ainsi le retour de Chavez à la tête de l'Etat.

Ces adversaires politiques reviendront néanmoins à la charge en 2004 en exploitant cette fois la procédure de « référendum révocatoire », une disposition constitutionnelle introduite par Chavez, au terme de la Constitution de 1999, permettant au peuple de destituer même un président à mi-mandat.

Les résultats de ce référendum organisé sur la supervision de l'OEA et de la Fondation Carter sont promulgués finalement le 23 août 2005 et donnent les votes favorables à Chavez gagnants à 58,91% contre 40,60% et 0,49% de votes nuls. Assuré du soutien de la majorité de son peuple, le président peut alors terminer son mandat et poursuivre ses réformes.

Au terme de ce deuxième mandat, il est réélu une nouvelle fois le 3 décembre 2006, à 63% des voix et annonce déjà, dès le 4 décembre, son intention d'organiser un référendum qui permettrait de modifier la Constitution afin d'abolir toute limite du nombre de mandats pouvant être effectué par un président.

III.- L'action de Chavez envers la population vénézuelienne

S'il est vrai que la plus importante innovation de l'administration Chavez a été le référendum révocatoire mi-mandat, dans la mesure où cette procédure soumet les autorités politico-administratives vénézuéliennes à un plus grand contrôle du peuple, les

actions qui affectent toutefois le plus les rapports entre les classes sociales demeurent sans aucun doute les réformes dans le domaine de l'économie.

En effet, grâce au renforcement du pouvoir présidentiel initié par la Constitution de 1999, Hugo Chavez s'est d'abord assuré d'une plus grande emprise de l'Etat sur l'industrie pétrolière et tente par la même occasion de redéfinir les intérêts de l'Etat vénézuélien par rapport aux concessionnaires et exportateurs pétroliers occidentaux. C'est justement cette initiative gouvernementale qui inquiète davantage les intérêts nord-américains et ceux de l'oligarchie locale.

Par ailleurs, Chavez rationalise les immenses terres non cultivées appartenant aux riches propriétaires et à ceux ne pouvant justifier un titre de propriété. Ces terres sont redistribuées ensuite à des agriculteurs membres de petites coopératives, afin de donner du travail aux plus pauvres et de limiter les importations agricoles. Au terme de cette politique agraire qui nous rappelle curieusement celle de Dessalines, on conçoit fort bien qu'il soit proclamé

aujourd'hui par son peuple « fléau de l'oligarchie et héros des pauvres ».

En outre, dans le souci d'assurer le développement des petites entreprises, le gouvernement organise un système de micro crédits au bénéfice des populations n'ayant pas accès au système bancaire. Sans oublier qu'il fut mis en place un réseau de distribution alimentaire à bas prix dit « MERCAL », pour permettre aux plus pauvres d'accéder à une alimentation de qualité.

D'un autre côté, le gouvernement Chavez met en place un programme de coopération avec Cuba, lequel fournit, en échange de livraisons de pétrole, 20 mille médecins, pour assurer un service de santé en faveur des quartiers défavorisés et des zones rurales reculées.

Enfin, c'est encore pour assurer la promotion des classes paysannes et défavorisées que Hugo Chavez a adopté des mesures de protection ou d'encadrement dans le domaine de l'agriculture, de la pêche, de l'environnement et de l'éducation.

Entre-temps, l'opposition composée des politiciens traditionnels et de l'oligarchie continue de mettre à profit les médias dont ils sont d'ailleurs propriétaires et d'autres soutiens occidentaux pour critiquer les réformes économiques et accuser Chavez de dérive autoritaire. Mais de l'autre côté, c'est justement la majorité de la population, au profit de laquelle sont destinées les réformes, qui continue de le soutenir.

En somme, avec la possibilité d'une troisième réélection en 2012, l'aventure de Chavez risque de tourmenter encore longtemps les relations internationales en Amérique latine et de donner des sueurs froides aux autorités de Washington. ■

Prof. James Boyard

Enarque

boyjam@hotmail.com

« Vous pouvez tromper tout le monde un certain temps ; vous pouvez tromper quelques personnes tout le temps ; mais vous ne pouvez tromper tout le monde tout le temps »

Abraham Lincoln



Etudiantes et Etudiants du CEDI



Le professeur Clarence Renois

LA GRANDE INTERVIEW DE LA REVUE DU CEDI



La REVUE DU CEDI inaugure dans cette livraison la série des grandes interviews qu'elle compte réaliser avec des personnalités haïtiennes et étrangères dont l'œuvre est appelée à modeler durablement le présent et le futur de notre pays et du monde.

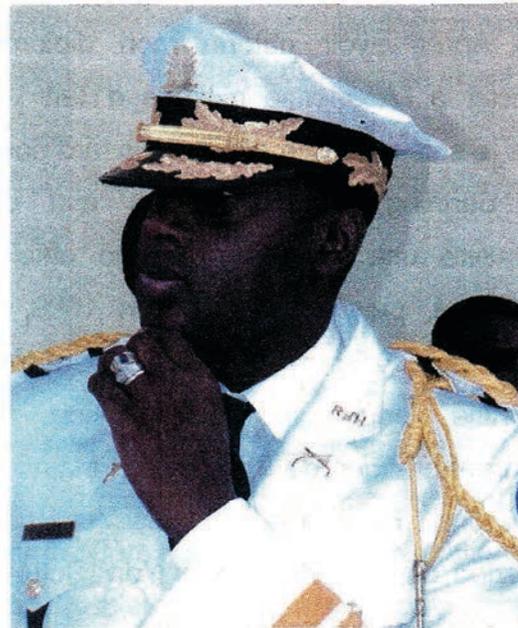
Monsieur Mario Andrésol, Directeur Général de la Police Nationale d'Haïti, est, par la force des choses, sous les feux de la rampe. Dans sa précédente parution, la REVUE constatait avec amertume et indignation la persistance de la spirale de la violence qui affectait dramatiquement toutes les couches de la population. Au cours des derniers mois, une accalmie a été observée. La MINUSTAH et la PNH ont enfin obtenu le feu vert du pouvoir politique en vue sinon d'enrayer du moins d'atténuer le phénomène.

La REVUE DU CEDI a rencontré Monsieur Andrésol autour des efforts de la PNH qu'il dirige et des avancées de celle-ci dans la lutte contre l'insécurité.

CEDI : Bonjour Monsieur le Directeur Général. Je vous remercie de bien vouloir répondre aux questions de la Revue du CEDI :

Pouvez-vous, je vous prie, nous retracer votre formation et votre itinéraire professionnel avant d'accéder au poste de DG de la PNH ?

DG / PNH : Permettez moi avant tout d'exprimer ici ma joie de pouvoir m'adresser directement aux étudiants et étudiantes du CEDI. C'est à la fois pour



Directeur Général de la PNH
M. Mario Andrésol

moi un plaisir et un devoir de répondre aux interrogations de nos jeunes universitaires.

Pour revenir à la question, j'ai achevé mes études classiques au Collège Saint-Pierre en 1980, puis je me suis orienté vers la Faculté des Sciences Humaines, pour des études en Communication. Toutefois, je devais abandonner l'université deux ans plus tard, après mon admission comme cadet à l'Académie militaire en 1982. Heureusement, parallèlement à cette carrière militaire, j'ai eu la possibilité de revenir à l'université en 1987 pour entreprendre cette fois des études de sciences politiques à l'INAGHEI, jusqu'en 1989. Après avoir obtenu mon diplôme d'Officier à l'Académie militaire d'Haïti en 1984, je suis parti une année plus tard pour Fort Benning, aux Etats-Unis afin de poursuivre une formation comme officier d'infanterie, puis en France, en 1989, à l'Ecole des Officiers de la Gendarmerie Nationale, pour une spécialisation en théorie et pratique de Police et en Maintien de l'Ordre. Pour finir, j'ai aussi suivi une formation para légale à New York School, au cours de mes années d'exil.

C'est justement cette dernière formation de police qui m'a permis d'intégrer sans difficulté la nouvelle force de police en 1996, après la destitution des Forces Armées d'Haïti et de devenir le premier Commissaire de police de Pétiyon Ville, puis, en 1999, Directeur Central de la Police Judiciaire et enfin, depuis juillet 2005, Directeur Général de la Police Nationale.

Mais avant cela, j'ai aussi connu dans l'armée une carrière bien remplie, dont j'ai gardé d'ailleurs de très bons souvenirs. J'ai été en effet, entre autres, responsable de la circulation des véhicules, Commandant du Département de Jacmel, de l'Arcahaie, Officier de Service, puis Officier Exécutif et finalement Commandant de la 52^{ème} Compagnie (Aéroport).

CEDI : *Quels sont les meilleurs souvenirs que vous gardez de l'Armée d'Haïti ? Et, tout naturellement, les moins bons ?*

DG / PNH : En guise de souvenirs heureux, j'invoquerai seulement ceux que je garde de mes années passées en formation à l'Académie militaire. Au début, mes camarades et moi-même, nous

estimions que l'Académie militaire était l'enfer sur terre, tellement la formation était rigoureuse. Mais, assez vite, nous avons aussi compris que nous étions chanceux de bénéficier de cette formation, qui nous permet d'éprouver notre caractère d'homme et de devenir des êtres dignes et accomplis, capables de surmonter les pires obstacles dans la vie.

Le souvenir le plus mauvais que je garde de l'Armée est lié à une date, celle du 19 septembre 1994. En effet, ce jour là, j'ai été désigné pour accueillir à l'Aéroport le général Shelton, Responsable de la Force multinationale, le jour même du débarquement de cette Force. Je vous assure que pour un militaire encore en fonction et un patriote convaincu, il n'y a assurément pas pire situation, que de se retrouver impuissant face à cet effondrement de l'Etat.

CEDI : *Quand vous avez accédé à la tête de la Direction Générale de la PNH, dans quel état avez-vous trouvé l'institution et qu'est-ce que votre administration a mis en œuvre pour redresser la barre ?*

DG / PNH : Je voudrais rappeler avant tout que j'ai été nommé d'abord

comme Directeur a.i. par le gouvernement de transition, en remplacement de Monsieur Léon Charles en juillet 2005. J'allais être désigné comme Directeur Général en 2006 par choix du président René Préal et ratifié par le Parlement.

Ceci étant dit, je dois aussi avouer que mon prédécesseur avait consenti de très grands efforts pour reconstruire les structures de commandement annihilées par les manipulations politiques. Cependant, la PNH était restée malgré tout une institution quasi inopérante et souffrant d'un profond déficit de crédibilité.

Autant dire, mes premières actions à la tête de la nouvelle administration ont été de promouvoir à la fois le renforcement des structures opérationnelles chargées de la lutte contre l'insécurité et la réhabilitation de l'image publique de la PNH.

Pour ce faire, mon administration s'est engagée parallèlement sur deux fronts : d'abord, promouvoir le renforcement des structures opérationnelles et de commandement par la désignation de responsables dynamiques et compétents et l'attribution de ressources humaines et matérielles plus substantielles aux unités

de terrain. Ensuite, assurer le nettoyage systématique de l'effectif de la PNH, afin de dépouiller l'Institution des cadres et agents soupçonnés de corruption ou de violation des droits de l'homme. C'est justement ce processus d'épuration qui continue sous l'égide de la MINUSTAH à travers le « Vetting ».

CEDI : *Vous est-il arrivé de regretter d'avoir accepté ce poste ?*

DG / PNH : Il est vrai que dans un pays aussi instable socialement et politiquement comme Haïti, le poste de Directeur Général de la Police n'est pas de tout repos. Vos responsabilités envers l'Etat et la population vous obligent à rester vigilant et disponible tous les jours et à toute heure afin d'assurer un contrôle permanent sur votre équipe et une présence constante auprès de la troupe. Sans oublier que les velléités du milieu mafieux et des politiciens sans scrupule vous contraignent de travailler quotidiennement dans un climat menaçant, conflictuel et stressant, fait sans cesse de coups bas et de persécutions de toutes sortes.

Oui, j'avoue qu'occuper un poste qui vous enlève souvent l'appétit et le sommeil peut vous inspirer quelques fois des regrets. Cependant, lorsque le devoir vous appelle ou lorsque vous avez la possibilité d'ajouter une pierre au chantier de construction nationale, aucun sacrifice ne doit être trop grand pour un serviteur de la République et aucun remords ne doit venir entraver votre détermination.

CEDI : *Durant les deux années du gouvernement de transition et jusqu'à il y a encore quelques semaines, des gangs armés faisaient la pluie et le beau temps dans le pays, plus particulièrement à la capitale, mettant la population en coupe réglée. Ou était la PNH durant cette période ?*

DG / PNH : Comme je disais plus haut, j'ai pris la tête de l'institution en juillet 2005, soit un an et demi après l'avènement du gouvernement de transition. J'ai donc passé la majeure partie de cette période socio-politique tumultueuse à l'extérieur. Cependant, je pense que, pour être honnête, on doit aussi reconnaître à l'époque, qu'en dépit du manque de moyens en matériels et surtout en effectif, la PNH avait tout de même réussi à

contenir l'action de ces gangs et à éviter justement que la terreur de ces hommes armés n'affecte l'ensemble du territoire. D'ailleurs, dois-je rappeler que pour accomplir leur devoir envers la population, le personnel policier a payé à l'époque un tribut très lourd. En effet, plus d'une centaine de policiers ont été assassinés en activité de service et dans les conditions les plus sauvages. Et, aujourd'hui encore, ils continuent à payer de leur sang, leur engagement au service de la démocratie.

CEDI : *Comment se fait-il que des bandits, des énergumènes et des hors-la-loi aient pu impunément et pendant si longtemps défier la loi, l'autorité et l'ordre ?*

DG / PNH : Pour ma part, je pense qu'il s'agit plutôt là d'une simple impression, provoquée par la « surmédiatisation » du phénomène d'insécurité par la presse locale. Car, si on observe bien, même les bandits considérés comme les plus puissants ont toujours préféré se terrer dans leur fief pour échapper à la police et à la justice. Cependant, je reconnais évidemment que depuis 2004 et jusqu'à il y a quelques mois, l'action de ces gangs armés avait paralysé les activités économiques dans certaines régions de la

capitale et affecté profondément les familles. La raison qui pourrait donner l'impression que ces gangs ont défié pendant tout ce temps la loi et l'autorité s'expliquerait de trois manières :

- premièrement, le gouvernement de transition croyait pouvoir arriver à leur désarmement et à leur pacification par la stratégie du dialogue et de la négociation,
- deuxièmement, du point de vue tactique, il était trop risqué pour la police d'opérer contre ces gangs par des attaques frontales sans provoquer des dommages collatéraux importants au sein même de la population civile,
- troisièmement, la PNH était obligée d'attendre le support logistique de la MINUSTAH pour conduire les opérations à risque et assez souvent ce soutien faisait défaut.

Cependant, dès que les opportunités politiques et opérationnelles sont devenues favorables, la PNH n'a pas tardé à prendre l'initiative des opérations de recherche et de neutralisation des bandits.

CEDI : *Quelles garanties la population peut-elle avoir qu'elle ne verra plus la résurgence de zones dites de non droit dans le pays ?*

DG / PNH : A mon avis, il faudrait plutôt parler d'un recul considérable des actes de criminalité et ceci dans tous les domaines, y compris le kidnapping. Ce recul a été possible évidemment grâce à une collaboration plus active de la population et une détermination plus soutenue de la PNH de maintenir l'ordre et la sécurité. Aussi, l'assurance que je peux donner aujourd'hui à la population, c'est la garantie que la PNH est décidée, avec son soutien, à faire triompher la loi, envers et contre tous.

Cependant, il est clair que la PNH à elle seule ne peut restaurer la confiance au sein de la population. Car, l'insécurité a aussi une dimension psychologique et médiatique, qui incite les citoyens à développer des appréhensions collectives démesurées autour des faits diffusés dans la presse. Il reviendrait donc aux acteurs sociaux et à tous ceux qui ont une influence sur l'opinion publique de jouer également leur rôle et d'avoir un comportement plus

responsable dans le traitement de l'information.

CEDI *Entre l'institution judiciaire et l'institution policière, les rapports n'ont pas toujours été au beau fixe et, c'est le moins qu'on puisse dire. Quel est, à l'heure actuelle, l'état des lieux ?*

DG / PNH : En raison de mon devoir de réserve, je préfère ne pas intervenir sur la question. Toutefois, je dirai tout simplement que dans la police comme dans l'appareil judiciaire, il existe heureusement des fonctionnaires responsables qui comprennent la nécessité d'harmoniser les rapports entre les deux Institutions afin de préserver l'ordre public, en luttant contre l'impunité. C'est justement sur ces catégories de juges et de policiers que doit reposer aujourd'hui la force de notre justice.

CEDI : *Qu'en est-il des dossiers de l'Inspecteur Michael Lucius et du Commissaire Jean St Fleur ?*

DG / PNH : Je pense que ces dossiers sont toujours en phase d'instruction devant la justice et en tant que Directeur Général, il ne relève pas de mon

attribution de m'ingérer dans les affaires de la justice, d'autant plus que l'instruction est secrète. Comme tout citoyen, on ne peut qu'attendre les décisions des juges et espérer seulement qu'elles ne tarderont pas.

CEDI : *Quels sont les rapports de l'institution policière avec les forces onusiennes en Haïti ?*

DG / PNH : Il est vrai que la coopération n'a pas toujours été évidente dans le passé et qu'on a beaucoup regretté la passivité de la MINUSTAH dans la lutte contre les gangs armés, mais heureusement, ces rapports sont aujourd'hui à leur plus haut niveau, comme en témoignent d'ailleurs les nombreuses opérations conduites conjointement par la PNH et la MINUSTAH à travers le pays pour rechercher les bandits dangereux et neutraliser l'action des gangs armés.

CEDI : *Quelle est votre position face à une éventuelle reconstitution des Forces Armées d'Haïti*

DG / PNH : Comme vous le savez, la question de la reconstitution ou non des Forces Armées est une question politique.

Aussi, la police étant une institution apolitique, je me garderais donc d'exprimer une position publique sur le sujet. La seule chose que je peux dire, c'est qu'un projet politique doit être toujours en fonction d'une nécessité objective et prendre en compte des conditions de faisabilité à la fois politique et budgétaire. C'est seulement après s'être assuré de la maîtrise de ces éléments qu'on peut transformer un simple rêve politique, en un objectif, voire même, en un objectif prioritaire.

CEDI : *Qu'est-ce que vous lisez généralement à part les rapports de police ?*

DG / PNH : Quoique ma fonction de Directeur Général de la PNH me laisse en ce moment peu de temps pour les loisirs littéraires, je m'intéresse tout de même aux œuvres philosophiques, métaphysiques, d'histoire universelle et de relations internationales. J'ai aussi un intérêt particulier pour certains revues et magazines culturels, notamment haïtiens. Et, dès aujourd'hui, je vais m'abonner aussi à la Revue du CEDI.

CEDI : *Quel est le plan, à court et à moyen terme, de restructuration de la PNH*

DG / PNH : Il est évident qu'après 12 années d'existence, la PNH pour plusieurs raisons n'a pas su assumer pleinement sa mission. Pour remédier donc à cette situation, il a été convenu depuis 2004 entre le gouvernement et les Nations Unies de procéder à la restructuration de la PNH.

Conformément au plan d'action que j'ai exposé devant le gouvernement constitutionnel et le Parlement en 2006, la modernisation et la professionnalisation de la PNH sont bien sûr devenues pour mon administration un objectif prioritaire. Ce plan de restructuration s'étend sur une période de huit années et se fonde autour de deux axes principaux : le développement infrastructurel et institutionnel et la réforme de la doctrine d'emploi de la police.

Le premier aspect passe par le renforcement des structures administratives, la création de nouveaux commissariats pour renforcer l'implantation territoriale de la PNH et aussi de nouvelles unités ou directions chargées d'assurer une gestion plus complète et plus adéquate de l'ordre et de la sécurité publique. A ce titre, j'en profite pour annoncer la création dans

quelques mois d'une nouvelle unité, baptisée « Corps des Brigades d'intervention Motorisées (CBIM) », dont la tâche sera d'assurer un service de « Police secours » auprès des populations résidant dans les zones d'accès difficiles.

Le deuxième aspect passe par la promotion d'un nouveau profil de policier, à travers la culture d'une mentalité de « Chef » plus fonctionnelle, plus préventive et plus communautaire.

Cette dernière orientation implique donc une formation adaptée du personnel policier et surtout une épuration complète, à travers le : « Vetting ». Tout ceci pour dire, que mon administration compte, à moyen terme, transformer qualitativement la PNH et réhabiliter son image publique.

CEDI : *Quel est le message que vous souhaiteriez transmettre à la jeunesse universitaire et au-delà, à la population ?*

DG / PNH : Mon dernier mot, c'est de dire aux citoyens de mon pays de rester solidaires avec la Police Nationale. Car, la victoire contre l'insécurité ne peut totalement être acquise qu'avec l'appui des membres de la communauté. Et, c'est

justement cette collaboration police-population qui nous permettra d'assurer et de consolider le climat de sécurité et de paix propice aux investissements étrangers et au développement économique du pays.

A la jeunesse universitaire plus particulièrement, je lui dirai de continuer à se parfaire et surtout d'éviter de sombrer dans la tentation de l'argent facile. Car, pour son développement, la nation aura bientôt besoin de citoyens à la fois compétents et intègres.

Je terminerai pour dire que la Direction Générale compte créer dans quelques semaines un site Internet, afin d'informer la population sur les activités de la PNH et d'assurer des échanges constructifs entre le milieu universitaire et le Haut commandement. Merci.



Au CEDI, nous sommes une famille...!



Le professeur Denis Régis et l'artiste B. Obas

« L'art de gouverner, c'est de faire adopter vos idées par les autres comme si c'étaient les leurs »

(Harry S. Truman)

« Tout homme marié peut comprendre pourquoi on donne des noms de femme aux ouragans »

(Art Buchwald)



Des étudiants sur la cour de l'institution

RUBRIQUE PERSO / PETITS CONSEILS

La valeur du temps

Pour apprendre la valeur d'une année, demande à l'étudiant qui a raté un examen.

Pour apprendre la valeur d'un mois, demande à la mère qui a mis un enfant au monde trop tôt.

Pour apprendre la valeur d'une semaine, demande à l'éditeur d'un journal hebdomadaire.

Pour apprendre la valeur d'une heure, demande aux fiancés qui attendent de se revoir.

Pour apprendre la valeur d'une minute, demande à celui qui a raté son train, son bus ou son avion.

Pour apprendre la valeur d'une seconde, demande, à celui qui a perdu quelqu'un dans un accident.

Pour apprendre la valeur d'une milliseconde, demande à celui qui a gagné une médaille d'argent aux Jeux Olympiques.

Nous savons tous combien il est difficile par moment, de faire un choix. Surtout en ce qui a trait à notre futur : un choix que nous devons assumer en tenant compte des réalités sociales, politiques et économiques du pays. Ceci fait, il arrive qu'on se laisse décourager et qu'on se dise que cela ne vaut plus la peine. Alors nous abandonnons. Et par conséquent, nous perdons notre temps.

Ce texte, a été choisi dans le but de vous encourager dans ce que vous entreprenez de positif dans la vie, et surtout dans vos études. Faisons-nous alors la promesse de continuer dans notre choix. Assumons le ! Car, le temps n'attend personne. Rassemblons chaque instant qu'il nous reste et il sera de grande valeur.

Texte fourni par Christèle RAYMOND (CEDI)

**« Le mensonge qui fait du bien
vaut mieux, parfois, que la vérité qui fait
du mal »**

Proverbe persan

HUMOUR

Lui : On ne s'est pas déjà rencontré ?

Elle : Sûrement, je suis infirmière aux maladies vénériennes.

Lui : Vous, je vous ai déjà vue quelque part.

Elle : Oui, et c'est d'ailleurs pour ça que je n'y vais plus.

Lui : Ce siège est libre ?

Elle : Oui, et le mien aussi sera libre, si vous vous asseyez là !

Lui : J'aimerais bien vous appeler, c'est quoi votre numéro ?

Elle : C'est dans l'annuaire

Lui : Mais je ne connais pas votre nom...

Elle : Dans l'annuaire aussi.

Lui : Je connais tous les trucs pour satisfaire une femme.

Elle : Alors fais-moi plaisir, casse-toi !

Lui : Je suis photographe, et je cherchais justement un visage comme le vôtre

Elle : Je suis chirurgien esthétique et moi aussi, je cherchais justement un visage comme le vôtre

Lui : Salut ! On est pas sorti ensemble déjà une fois ou deux ?

Elle : C'est possible mais une fois alors, je ne fais jamais deux fois la même erreur.

Lui : M'accorderiez-vous le plaisir de cette danse ?

Elle : Non merci, j'aimerais avoir du plaisir aussi !

Lui : Comment avez-vous fait pour être si belle ?

Elle : On a dû me donner votre part !

Lui : Est-ce que vous sortiriez avec moi samedi prochain ?

Elle : Désolée, j'ai prévu d'avoir une migraine ce week-end !

Lui : Votre visage doit faire tourner quelques têtes !

Elle : Et le vôtre doit retourner quelques estomacs

Lui : Allez, ne soyez pas timide, demandez-moi de sortir

Elle : D'accord, veuillez sortir s'il vous plait !

Lui : Je crois que je pourrai vous rendre
très heureuse

Elle : Pourquoi, vous partez ?

Lui : Que répondriez-vous si je vous
demandais de m'épouser ?

Elle : Rien. Je ne peux pas rire et parler en
même temps !

Lui : Puis-je avoir votre nom ?

Elle : Pourquoi, vous n'en avez pas ?

Lui : Ca vous dirait d'aller voir un film avec
moi ?

Elle : Je l'ai déjà vu !

Lui : Croyez-vous que c'est le destin qui
nous a fait nous rencontrer ?

Elle : Non, juste de la simple malchance !

Lui : Eh quel est votre signe ?

Elle : « ne pas entrer ».

Lui : Comment aimez-vous vos œufs le
matin

Elle : Non fécondés

Lui : J'irai au bout du monde pour vous.

Elle : Mais promettez-vous d'y rester ?

Ca s'appelle du tac au tac, Messieurs !



Le professeur Denis Régis entouré
d'Étudiantes et Étudiants du CEDI



Quel beau couple!



Sandra Edouard entre
les professeurs Jhonny Joseph et
Kurdy Larêche

FRANCE / ELECTIONS

CHRONIQUE D'UNE VICTOIRE ANNONCEE



L'éclatant succès de Monsieur Nicolas Sarkozy au second tour des élections présidentielles françaises le 6 mai, a pris l'allure d'une victoire annoncée. Prévisible déjà depuis plusieurs mois, à la lumière des sondages d'opinions et des projections des analystes, cette victoire n'a pas réellement surpris. Jusqu'à la veille de ce 6 mai, le candidat de l'Union pour un Mouvement Populaire (UMP) était crédité de 54,5% d'intentions de vote contre 45,5% pour Madame Ségolène Royal, l'égérie du Parti socialiste français. Les partisans de celle-ci, dépités après le débat télévisé du 2 mai qui semble avoir accru les chances de Monsieur Sarkozy de l'emporter, avaient commencé à faire leur deuil de voir leur championne au palais de l'Élysée pour les cinq années à venir.

Pour renverser la tendance, il aurait fallu à Madame Royal bénéficier de l'appui net des 6.7 millions d'électeurs (15.4%) qui se sont abstenus au premier tour le 22 avril, du soutien du demi million de Français qui ont voté blanc ou nul, du report massif en sa faveur des voix des candidats éliminés

(15.2 millions d'électeurs) de la gauche, du centre et de l'extrême droite.

En désespoir de cause, plutôt que de focaliser sa campagne sur le programme de son rival, Madame Royal, en particulier durant les dernières semaines, a préféré tirer à boulets rouges sur Monsieur Sarkozy, s'évertuant à distiller la peur dans les esprits et à prédire l'apocalypse dans les banlieues en cas de victoire du candidat de l'UMP.

Cette victoire de Monsieur Sarkozy, outre qu'elle induit la relève générationnelle en France, est celle de l'endurance, de la détermination et du courage.

Né il y a cinquante-deux ans (le 28 janvier 1955) dans le XVIIème arrondissement de descendants d'émigrés hongrois, divorcé, remarié et père de trois enfants, Monsieur Sarkozy est titulaire d'un Certificat d'aptitude à la profession d'avocat (CAPA), d'un Diplôme d'Etudes Approfondies (DEA) de sciences politiques et d'une Maîtrise de droit privé.

Le parcours politique du futur locataire de l'Élysée débute à vingt-deux ans, en 1977, en qualité de Conseiller municipal de

Neuilly-sur-Seine, poste qu'il conserve jusqu'en 1983. De 1983 à 2002, il est Maire de Neuilly-sur-Seine, parallèlement à la fonction de Conseiller régional d'Ile-de-France qu'il occupe jusqu'en 1998. De 1986 à 1988, il est Vice-président du Conseil général des Hauts-de-Seine, puis député des Hauts-de-Seine de 1988 à 1993.

Commence alors pour Monsieur Sarkozy une longue carrière ministérielle jusqu'en 2007.

Entre 1993 et 1994, il est ministre du Budget et porte-parole du gouvernement. De 1994 à 1995, il détient le portefeuille du Budget et de la Communication. A nouveau député des Hauts-de-Seine de 1995 à 2002, il est, de 2002 à 2004, ministre de l'Intérieur, de la Sécurité intérieure et des Libertés Locales. En 2004, il est ministre de l'Economie, des Finances et de l'Industrie. Depuis 2004, il est président du Conseil général des Hauts-de-Seine et président de l'UMP puis, en 2005, il redevient ministre de l'Intérieur et de l'Aménagement du Territoire.

On doit à Monsieur Sarkozy, entre autres publications, « Georges Mandel, le Moine de la politique » (Ed. Albin Michel,

1995), « Libre » (Ed. Robert Laffont, 2001), « La République, les religions, l'espérance » (Ed. Le Cerf, 2004), « Témoignage » (XO Ed. 2006).

A présent, que va faire Monsieur Sarkozy ?

Présenté par ses adversaires comme un homme impétueux, arrogant, suffisant et plein de lui-même, ce que n'a pas manqué de mettre en exergue sa compétiatrice, ses partisans ne cessent de louer sa compétence et son indomptable énergie. Au plus fort de la campagne électorale, il s'est fait reprocher par le leader du Front National (FN), Monsieur Jean-Marie Le Pen, de n'être pas « un Français de souche », d'être au contraire « un candidat venu de l'immigration ».

Curieusement, les grands ténors de la politique française, à gauche comme à droite, n'ont pas relevé l'outrance. Le faire aurait sans doute paru à leurs yeux prendre la défense de l'insulté. Or après les mots malheureux et dévastateurs prononcés en 2005 par Monsieur Sarkozy (« racaille », « Kärcher ») à la veille de la crise dans les banlieues, ses adversaires pensaient peut-être qu'il a eu la monnaie de sa pièce.

De toute manière, dans son premier discours, une trentaine de minutes après la confirmation de sa victoire, le sixième président de la Vème République a dit sa « fierté indicible » et a exprimé ses remerciements à sa « famille, à (ses) amis, à (ses) partisans, à tous ceux qui (l') ont soutenu... Ma pensée, a-t-il poursuivi, va à Madame Royal. Je veux lui dire que j'ai du respect pour elle et pour ses idées, dans lesquelles tant de Français se sont reconnu. Respecter Madame Royal, c'est respecter les millions de Français qui ont voté pour elle. Par-delà le combat politique, par-delà les divergences d'opinion, il n'y a pour moi qu'une seule France. Ce n'est pas la victoire d'une France contre une autre. Il n'y a qu'une seule victoire, celle de la démocratie ». Le nouveau président de la République française qui sera investi le 16 mai s'est enfin engagé à « réhabiliter le travail, l'autorité, la morale, le respect, le mérite » en insistant qu'il sera « le président de tous les Français ».

Il est à espérer que, passé le temps des élections avec toute la charge émotionnelle et passionnelle que cette période comporte, la France va panser ses blessures – d'amour-propre, de coups tordus, de chausse-trappes – pour

résolument se mettre au travail, en transcendant les haines, les clivages, les clichés, les stéréotypes, pour se tourner :

- vers la réduction de la fracture sociale dont Monsieur Jacques Chirac avait fait le leitmotiv de sa campagne en 1995 ;
- vers l'atténuation des inégalités et des exclusions dont la crise des banlieues n'a été en 2005 qu'une des dramatiques expressions.

Le texte qui suit intitulé « Construire » est tiré de « Témoignage », le dernier ouvrage de Monsieur Sarkozy. Il se veut une esquisse de la vision politique du nouveau chef de l'Etat et de ses ambitions pour son pays

6 mai 2007

**« Les salons et les académies
tuent plus de révolutionnaires que les
prisons ou les canons »**

(Paul Morand)

« CONSTRUIRE »

Nicolas Sarkozy



Une candidature aux élections présidentielles n'a de sens que si elle est faite pour construire. C'est parce qu'on ne construit rien de solide sur le sable que je souhaite, sur ce point également, que le débat préalable à l'élection de 2007 soit fondé sur des propositions franches. Je dirai avec précision ce que j'entends faire, comment, à quel rythme et même avec qui.

Il faut une vision claire de ce que l'on veut pour la France et de ce que l'on souhaite pour les Français. François Mitterrand et Jacques Chirac sont des hommes d'Etat davantage portés par l'histoire et la tradition de la France que par sa réforme. Après tout, c'était bien leur droit et c'était le choix des Français de les élire. Mon énergie, mon enthousiasme, je les sens davantage capable de se mobiliser pour le renouveau. C'est peut-être cela un destin : celui d'une rencontre entre un homme ou un femme à un instant de sa vie et un pays dans l'état où il se trouve à ce moment donné. Ce qui m'intéresse est la modernisation de notre pays. Je n'imagine pour lui que la première place en Europe.

Je veux un avenir pour chaque Français. Je veux que soit reconnu à chacun un droit à la promotion sociale. Je veux que chaque mérite soit reconnu. Je pense que les Français attendent une France d'après. Pas une France radicalement différente. Mais une France dans laquelle les blocages d'aujourd'hui seraient levés pour que chacun puisse réaliser ses espoirs, ses rêves, son idéal.

Cette France, je la vois d'abord comme un pays libre. Un pays dans lequel on peut dire des choses sans risquer l'anathème. Un pays dans lequel l'originalité de la pensée est valorisée. Un pays dans lequel il n'y a plus de discrimination selon une couleur de peau, la consonance d'un nom de famille ou une adresse dans un quartier, mais où le droit de réussir est garanti à tous ceux qui s'en donnent les moyens. Dans ce pays, on pourra croire et pratiquer une religion sans être qualifié de bigot ou de terroriste. On pourra mettre ses enfants dans l'école de son choix. On pourra reprendre à tout moment des études sans être prisonnier de filières et d'orientations qu'on aura prises ou pas su prendre à quinze ans. Créer une entreprise y sera possible, encouragé et mis en valeur, non pas suspecté ou

conspué. Dans ce pays, chacun pourra décider de sa vie, le choix sera mieux garanti que le statut, l'Etat cherchera à résoudre les problèmes en multipliant les solutions, pas en imposant une voie unique.

Cette France, elle sera un exemple de démocratie moderne et responsable. On pourra être en désaccord tout en se respectant, et même changer d'avis. Le débat au sein d'un même parti n'y sera pas vécu comme une division, mais au contraire comme une richesse. La morale politique aura remplacé les coups bas. Le Parlement exercera un réel contre-pouvoir au pouvoir exécutif. Dans ce pays, la raison d'être du pouvoir est d'agir, pas de durer. La politique attire de nouveau les meilleurs et le peuple a de nouveau confiance dans ses élites qui, elles, ne réduisent pas la capacité du peuple à accepter les réformes aux cent jours suivant l'élection présidentielle. Dans ce pays, ceux qui ont du pouvoir, qu'il soit politique, judiciaire ou économique, rendent compte de la manière dont ils l'exercent.

Dans cette France, le travail, les efforts et le mérite paient. La promotion sociale est un espoir légitime et possible. Celui qui travaille gagne toujours plus que

celui qui ne travaille pas. Celui qui prend des risques est toujours plus récompensé que celui qui n'en prend pas. Etre bénévole y est un facteur de reconnaissance sociale, et non pas une source de problèmes administratifs. Tout n'est pas joué à vingt-cinq ans parce qu'on a le bon ou le mauvais diplôme. On peut recommencer après avoir échoué. Dans ce pays, la réussite est valorisée car elle est regardée comme un bien commun. Le fait de travailler suffit pour devenir propriétaire. On peut transmettre à ses enfants le fruit de son travail en franchise d'impôts.

Cette France sera capable de concilier la solidarité et la responsabilité. Son école sera le pilier de l'égalité des chances. Elle donnera plus à ceux qui ont plus de handicaps. Des malades bénéficieront des meilleurs traitements sans aucune différence selon leur condition. Aider ne se résumera pas à verser des prestations, mais se traduira pas un accompagnement humain et personnalisé jusqu'au retour à l'autonomie

Cette France tendra la main à tous ceux qui sont dans le besoin, mais qui font aussi de leur côté l'effort de s'y accrocher.

Cette France, c'est un pays qui a cessé de ne produire que de la dette et du chômage. Il a retrouvé l'équilibre de ses finances publiques et de ses comptes sociaux par la croissance et le retour au plein-emploi. Il peut de nouveau engager des dépenses d'avenir. Perdre son emploi n'y est plus un drame parce qu'en retrouver un est facile et rapide. Les entreprises créent sans cesse des produits innovants, remportent de nouveaux marchés, augmentent les salaires et donnent du pouvoir d'achat.

Cette France, c'est un pays dont le bien-être augmente grâce au sport, à des transports collectifs plus confortables et plus fréquents, à la multiplication des espaces verts, à la réduction des nuisances environnementales, à la facilitation de la vie quotidienne, en particulier celle des femmes.

Cette France, c'est un pays qui reprend son leadership en Europe et que l'on écoute de nouveau sur la scène internationale.

Cette France est un pays réconcilié. Etre français se définit à nouveau comme le fait d'aimer la France, ses valeurs

éternelles, son destin exceptionnel, sa culture universelle. C'est une France où l'expression « Français de souche » a disparu. Où la diversité est comprise comme une richesse. Où chacun accepte l'autre dans son identité et le respecte. Où la surenchère des mémoires s'incline devant l'égalité devenue enfin réalité.

Cette France, je l'ai appelée la France d'après. Mais c'est au fond la France de toujours qui aurait tourné le dos à cette France qui désespère, à cette France qui divise, à cette France qui piétine, à cette France qui recule, à cette France qui ne parle plus au monde parce qu'elle ne le comprend plus et n'a plus rien à lui dire.

Je crois que nous sommes nombreux à en rêver et nombreux à vouloir la construire.

Oui définitivement, je suis français parce que j'aime notre nation. Je crois en son destin. Je lui imagine un avenir à la hauteur de son histoire.

Ce livre, je le dédie à la France qui travaille, mais aussi à la France qui souffre. A tous les Français quels que soient leur statut, leur région d'origine, la couleur de

leur peau, leur engagement politique, leur âge. Je veux parler à tous ceux qui ne se résignent pas à l'immobilisme. A tous ceux qui veulent construire ensemble la France de demain. A tous je veux dire : par notre volonté collective, tout est possible. ■



FAUCON DE L'OMBRE PAR TANIA MONESTIME

Un jour, le faucon sortit de chez lui sans trop savoir ce que ce jour lui réservait comme cadeau.

Sa faim l'a emmené chasser à un endroit qu'il ne connaissait pas trop.

D'envol en envol, il n'arrivait pas à trouver ce qu'il cherchait, ce qu'il voulait.

Au fond de la forêt, il s'approcha d'une rive pour étancher sa soif.

A travers l'eau, il remarqua le reflet d'une ombre, qui, à sa vue prit la fuite.

Il s'envola donc pour la rattraper, et avec ses pattes accrochées sur les épaules de l'ombre, il lui fit signe de s'arrêter.

N'aies pas peur, lui dit-il.

Aussi curieux que cela puisse paraître, le faucon s'empara d'elle, l'appivoisa et l'aima.

Ombre désappointée, l'écoula,
l'apprécia et l'aima.

Elle ne voulut plus être sans lui et elle
lui dit : « sois mon Faucon ». Je sortirai de
mon ombre, qu'est la solitude et la peur
pour m'envoler avec toi.

Le faucon le chargea sur ses ailes et ils
partirent tous deux à l'aventure le cœur
battant.

On dit après que «le faucon de
l'ombre » était deux personnes qui avaient
fait choix de vivre ensemble.

Tania Monestime (CEDI)
Amour-Passion-Mélancolie

**« Il est très facile d'arrêter de
fumer. Je l'ai fait des dizaines de fois »**

George Bernard Shaw

CEDI - INFO

Commémoration de la Fête du Drapeau et de l'Université au CEDI

Le Centre d'Etudes Diplomatiques et
Internationales (CEDI) a fêté d'une façon
particulière la fête du Drapeau et de
l'Université le 18 mai. Au programme
étaient prévus : une conférence débat sur
l'université, un concours de textes sur le
drapeau et une partie culturelle.

La journée a commencé avec
l'équipe de la décoration qui a déployé
toute sa force pour rehausser la beauté de
l'Ecole avec les couleurs de notre bicolore.
Une fois terminé, il a fallu une trentaine de
minutes pour que commence la conférence
qui a été prononcée par le Directeur du
Centre : Me. Denis P. REGIS. Une
conférence qui s'est très bien déroulée et
qui a été particulièrement suivie. Les
participants sont sortis très satisfaits de la
salle de Diplomatie, lieu où se tenait la
conférence.

Peu de temps après, la partie
culturelle allait commencer. Il fallait juste
attendre le temps pour que le DJ puisse
vérifier le son, aux organisatrices de

rassembler les participants au programme avant de donner le coup d'envoi.

La programmation a commencé avec la montée du drapeau, puis ce fut un texte déclamé par M. Jean Robenson Célestin, titré « Là où je vis ». Un groupe d'étudiants des options Marketing et Interprétariat l'ont suivi avec un montage de textes intitulé « Rénovation ». Ces derniers ont épaté le public par leurs talents et surtout par la chorégraphie de Imamou.

Après la prestation de notre « Ti Manno » à savoir Ronald Aridou, le concours de textes était lancé. La première participante à présenter sa prose a été Love Marie Coqmar. Un texte nommé « Drapeau Lolo ». Elle fut suivie par les étudiants en Diplomatie dans un montage de textes. « Complaintes d'esclaves ». Une prestation très appréciée du public

La fête s'est poursuivie avec les concours par la présentation de Nimrod Siméon dans « Pa gadem ». Un texte où on croyait que le drapeau parlait à nous tous qui le regardions sans reconnaître sa valeur.

C'est ainsi que les points du programme s'épuisaient tantôt avec une pause musicale, tantôt avec la prestation de Fitz Gérald Glaude dans son acrostiche avec le drapeau, une idée assez originale, et Walker Emile avec son texte « Yon drapo fatigue ». Cette dernière prestation a été remplie d'émotion.

Ce fut ensuite le temps pour le jury de délibérer et de faire choix de trois gagnants sur cinq participants.

Quelques minutes après, les dés furent jetés, un représentant du jury, en l'occurrence M. Clarence RENOIS allait désigner les gagnants. Ces derniers furent

Walker Emile	1 ^{er} prix 245 points
Nimrod Siméon	2 ^{ème} prix 215 points
Fitz Gérald Glaude	3 ^{ème} prix 175 points

Les gagnants ont chacun reçu un cadeau et une plaque d'honneur.

La prestation terminée, tout le monde prenait le chemin de la maison, satisfait d'avoir passé une excellente journée.

Tania MONESTIME

L'interview de Marie-Hélène Rameau

LA DIPLOMATIE AVEC DENIS REGIS*

** « L'interview qui suit a été publiée initialement dans la revue PLURIEL MAGAZINE d'avril-mai 2001 et a été conduite par la directrice de la publication, Madame Marie-Hélène Rameau. Certaines des considérations qui y sont faites ont sensiblement changé. Néanmoins, le texte, dans ses grandes lignes, reste d'actualité. Le prologue est de Madame Rameau. »*

Me. Denis Régis est avantagement connu dans le milieu académique et intellectuel d'Haïti et de l'étranger : Diplomate de formation et de carrière, avocat, professeur à l'Université, membre de plusieurs sociétés savantes internationales dont l'Association Internationale de Droit Pénal (Pau, France), la Cour Permanente d'Arbitrage (La Haye Pays-Bas), l'Académie des Sciences de Justice Criminelle (Alexandria, U.S.A.), Me. Régis se signale par sa vaste culture. Directeur du Centre d'Etudes Diplomatiques et Internationales (CEDI), à Bourdon, il a su s'entourer d'une équipe de collaborateurs chevronnés et compétents qui dispensent un enseignement de qualité dans un environnement sécuritaire, propice à l'étude et à la réflexion.

Nous avons rencontré ce mandarin à la lumière du jour : avec une simplicité,

empreinte de chaleur et de courtoisie, Me Régis a bien voulu nous répondre sur sa carrière diplomatique et sur sa perception des relations internationales contemporaines d'Haïti.

M.H.R. : Me Denis Régis, parlez-nous de votre carrière diplomatique. Comment avez-vous été admis au Ministère des Affaires Etrangères ?

D.R. : Permettez-moi, Madame Rameau, tout au début de cet entretien, de vous adresser mes félicitations les plus vives pour la qualité de PLURIEL MAGAZINE et pour la diversité des thèmes qui y sont abordés et traités avec rigueur, sérieux et professionnalisme. Je voudrais également rendre hommage à votre constance et à votre détermination, car

assurer la publication, à un rythme régulier, d'une revue de cette facture, dans un milieu aussi difficile que le nôtre, tient du prodige et représente une véritable gageure.

Tout en étant conscient des sauts d'obstacles que vous devez réaliser à chaque parution, je vous encourage vivement à continuer et à persévérer. Les gens de bien reconnaissent la vertu de vos efforts.

Relativement à votre question sur mon admission à la Chancellerie haïtienne, les choses se sont passées bien simplement. J'y ai été admis en 1978, par voie de concours, au terme de mes études universitaires, en même temps que d'autres collègues auxquels une solide amitié m'unit jusqu'à aujourd'hui. Je pense notamment à un diplomate racé comme Jean Fortin Chéry, ou à des fonctionnaires de talent comme Henri Dorléans, Jean-Baptiste Reynold Leroy, Charles Dumont Point-du-Jour, Jean-Wesley Cazeau, etc. Ils ont tous œuvré, avec ce sens de la responsabilité et de la dignité cher aux fonctionnaires de carrière, à préserver, dans des moments particuliers, l'esprit de la fonction publique qui est un esprit d'ordre, de rectitude et de méthode.

Pour ce qu'il s'agit de mon parcours proprement dit, j'ai vécu la plus grande partie de

ma carrière dans les Services Centraux et Extérieurs du Ministère des Affaires Étrangères où j'ai eu l'opportunité de gravir les divers échelons de la hiérarchie administrative, du poste d'Attaché, qui est le plus bas de l'échelle, à celui de Directeur Général. A l'extérieur, j'ai été en poste notamment à Washington D.C., aux États-Unis d'Amérique, et à Ottawa, au Canada.

J'ai eu la chance et le bonheur, durant toute cette période, de travailler sous la direction d'hommes et de femmes de valeur – à de rares exceptions près – dont la compétence, le savoir et le savoir-faire ne sont plus à démontrer, sans oublier des collègues exceptionnels et remarquables pour qui la passion du bien public est un véritable sacerdoce.

M.H.R. : Me. Régis, Parlez-nous de votre expérience dans les pays d'accueil ?

D.R. : En règle générale, Madame Rameau, le diplomate accrédité à l'étranger est reçu avec courtoisie et distinction par les autorités de l'État d'accueil. En revanche, le fonctionnaire diplomatique est tenu d'observer avec le

respect le plus scrupuleux les lois dudit Etat. En particulier il est astreint à l'obligation de réserve, tel que stipulé dans la Convention de Vienne du 18 avril 1961 sur les relations diplomatiques, c'est-à-dire à ne pas interférer de manière ostentatoire dans les affaires intérieures de l'Etat accréditaire. A l'évidence, ce n'est plus le cas en Haïti depuis des années. Il est vrai cependant de reconnaître et d'admettre que dans ce cas d'espèce, les Haïtiens ont largement contribué à cet état de fait, applaudissant ou condamnant les propos des chefs de mission, selon qu'ils soient au pouvoir ou dans l'opposition, en plus du fait que l'instabilité, la mauvaise gouvernance, l'incurie et le non-respect des principes ouvrent la voie à toute forme d'ingérence, bonne ou mauvaise, sollicitée ou imposée.

Pour ma part, je n'ai eu qu'à me féliciter de mes séjours à l'étranger qui m'ont été extrêmement enrichissants sur les plans professionnel, académique et humain.

M.H.R. : Monsieur Régis, y a-t-il des compétences et des qualités spécifiques pour représenter son pays à l'étranger ?

D.R. : Certainement Madame Rameau, sinon il n'y aurait qu'à fermer les universités, les instituts d'études politiques et

diplomatiques de par le monde et à brûler les bibliothèques. En Haïti, c'est l'INAGHEI et deux ou trois institutions privées, dont le Centre d'Etudes Diplomatiques et Internationales (CEDI), qui préparent les jeunes à la carrière diplomatique. La formation, à mon point de vue, est indispensable dans ce domaine comme dans d'autres domaines d'ailleurs. Tout de même, on ne s'improvise pas médecin, avocat, ingénieur ou prêtre. Outre la formation, l'expérience est un outil nécessaire qui permet de faire face à des situations complexes. Parallèlement à la formation et à l'expérience, le diplomate doit posséder une solide culture générale, faire preuve constamment de curiosité intellectuelle, maîtriser une ou deux langues étrangères, posséder à un haut niveau le sens de l'étiquette, du protocole et des convenances sociales, être ouvert et attentif aux grands problèmes politiques et économiques contemporains, tout en faisant preuve d'entregent et d'un sens avisé des relations humaines.

M.H.R. : Quel serait, à votre avis, le profil du bon diplomate ?

D.R. : Sir Harold Nicholson, dans son ouvrage intitulé fort justement « La diplomatie » présente le profil du bon diplomate de la manière suivante : « Voici les qualités que j'attribuerai au diplomate idéal : la sincérité, l'exactitude, le sang-froid, la patience, la bonne humeur, la modestie et la loyauté. Attention, objectera le lecteur, vous oubliez l'intelligence, le savoir, le discernement, la prudence, l'hospitalité, le charme, l'activité, le courage et le tact. Je ne les ai point oubliés ; je les considère comme allant de soi ».

M.H.R. : Comment voyez-vous la représentation diplomatique haïtienne à l'heure actuelle ?

D.R. : Elle a été plus performante, plus prestigieuse et plus efficace en d'autres temps. Ce qui ne veut pas dire qu'elle ne compte pas, à l'heure actuelle, des individualités de talent et quelques personnalités qui émergent et se distinguent.

M.H.R. : Vous êtes-vous déjà trouvé au moins une fois dans une situation où les intérêts de l'Etat accréditant soient en contradiction avec ceux de l'Etat accréditaire ?

D.R. : Certes, ce sont des situations courantes. L'essentiel du travail du diplomate est d'harmoniser les contraires, tout en ayant à l'esprit la défense des intérêts de son pays.

M.H.R. : Le choix d'une personnalité pour occuper un poste diplomatique obéit-il à des intérêts de l'Etat ou est-il effectué pour être agréable à quelqu'un ?

D.R. : Dans une revue américaine titrée « Foreign Service Journal », animée au début des années quatre-vingt par M. Malcolm Toon, ancien ambassadeur des Etats-Unis à Moscou, fut publié un long article qui a relancé l'éternel débat sur la nomination de « professionnels » ou de « dilettantes » dans la carrière diplomatique. M. Toon qui avait pris sa retraite en 1979, à l'issue d'une longue carrière de plus de trente ans, avait accusé l'administration de M. Ronald Reagan d'utiliser certaines des ambassades américaines les plus importantes comme « dépotoirs pour politiciens faillis », estimant que « de tels procédés sapent le prestige et l'efficacité de la diplomatie américaine ».

La réaction à l'article de l'ambassadeur Toon fut le dépôt d'un projet de résolution au Congrès, dû au sénateur républicain Charles Mathias, obligeant la Maison-Blanche à faire en sorte que le pourcentage d'ambassadeurs « professionnels » ne soit jamais inférieur à 85%

Charles Louis de Secondat, Baron de la Brède et de Montesquieu considérait déjà au XIXème siècle que le premier talent d'un grand prince est celui de savoir bien choisir les hommes. Ceci est particulièrement vrai pour ceux qui le représentent à l'étranger, observe Alain Plantey.

Que des débats de cet ordre aient lieu aux Etats-Unis, au Canada, en France, montrent que le problème n'est pas spécifique à Haïti. Il est à souhaiter que notre pays tire le meilleur profit des expériences des temps présents pour mieux préparer le futur.

M.H.R. : Nous savons que la diplomatie est une carrière d'élite. Pourquoi en Haïti, semble-t-elle liée à la durée d'un gouvernement ?

D.R. : Aux Etats-Unis, tout comme en France d'ailleurs, cette pratique est liée à ce qu'on appelle le « spoils system » ou système

des dépouilles qui consiste pour le parti au pouvoir à faire place nette dans la haute administration aux fins de rétribuer sa clientèle politique.

En Haïti, le « spoils system » américain a une dimension beaucoup plus large et affecte, à des degrés divers, des pans entiers de l'administration, y compris tout naturellement le service diplomatique. C'est la traduction chez nous de ce que l'écrivain Gary Victor appelle le « sétoupamisme ».

Ceci étant dit, il est d'usage que les chefs de mission diplomatique présentent leur démission à chaque changement d'administration, aux fins de permettre à la nouvelle équipe dirigeante d'effectuer le choix de personnalités capables de mieux exprimer, sur le plan international, la philosophie et la vision du nouveau pouvoir. Il demeure entendu que dans les pays « civilisés », les professionnels et les fonctionnaires de carrière sont plus souvent mutés dans une autre capitale ou rappelés dans les Services Centraux pour mettre leur expertise au service de leur pays. Un Etat pauvre ne

peut, en aucun cas, se permettre le luxe de gaspiller des ressources humaines formées pendant des décennies à même les fonds publics et la coopération des gouvernements étrangers par l'octroi de bourses de perfectionnement et d'avoir perpétuellement à tout recommencer. Qu'il soit enfin mis un terme à ce massacre !

M.H.R. : Le tourisme est florissant chez nos voisins caraïbéens. Pensez-vous que les diplomates haïtiens peuvent jouer un rôle pour ressusciter notre industrie touristique aujourd'hui moribonde.

D.R. : Autrefois, le pays disposait d'un réseau de responsables de la promotion touristique dans certaines grandes villes comme Paris, Bordeaux, Bruxelles, Ottawa, Montréal, New-York, Washington, Miami etc. Progressivement, ce réseau a été intégré dans les structures des ambassades et consulats haïtiens. En fait, l'une des fonctions essentielles de l'agent diplomatique et consulaire est de faire la promotion de son pays.

Il est cependant utile de préciser que n'importe quelle campagne de promotion touristique en faveur d'Haïti se heurtera malheureusement à la brutale réalité haïtienne

véhiculée par les agences de presse et les médias du monde entier.

M.H.R. : Le rôle d'un ambassadeur consiste-t-il uniquement à renforcer les relations entre deux pays ?

D.R. : Certes, c'est l'une de ses missions, mais son rôle consiste également à raffermir les rapports entre les peuples. En fait, l'ambassadeur a pour fonction de représenter le chef de l'Etat, le gouvernement, le pays, le peuple ; de protéger les intérêts et les ressortissants de l'Etat accréditant ; d'informer l'Etat accréditant et accréditaire ; de négocier des accords et traités bilatéraux et multilatéraux.

M.H.R. : Certains diplomates haïtiens vous ont-ils servi de modèles ?

D.R. : Certainement

M.H.R. : La diplomatie haïtienne semble vivre un purgatoire ces jours-ci. Pourquoi, à votre avis ?

D.R. : Le purgatoire, Madame Rameau, est un lieu de purification où l'on souffre, où l'on expie, dans l'attente de l'accès au jardin des délices. Ce

purgatoire auquel vous faites référence n'est, somme toute, qu'une étape transitoire dans la diplomatie haïtienne. Néanmoins, il serait étonnant qu'une seule institution fonctionne harmonieusement, en l'occurrence l'institution diplomatique, dans une société où la déliquescence est générale.

M.H.R. : Comment y remédier ?

D.R. : Simplement par un sursaut d'orgueil et de dignité sur le plan global. Par le ressourcement et par l'enracinement aux principes, aux valeurs et aux normes de l'Etat de droit.

M.H.R. : Il semble, Me. Régis, que le principe de la réciprocité ne soit pas toujours respecté dans les relations internationales contemporaines d'Haïti ?

D.R. : Là, vous abordez un point crucial, Madame Rameau. Le principe de la réciprocité en diplomatie veut que chaque Etat attende de l'autre Etat la similitude des comportements, une réponse concrète et équivalente aux offres qui lui sont faites. La réciprocité est une quête d'égalité et de dignité. Sous réserve des cas d'inadvertance, observe Alain Plantey, ne pas appliquer la réciprocité a toujours une signification politique.

Malheureusement, depuis plusieurs années, pour des raisons sans doute de politique intérieure et, peut-être, de savoir-faire, les représentations diplomatiques haïtiennes à l'étranger sont majoritairement dirigées par des Chargés d'Affaires. Ce qui en soi n'a rien de contestable. Cependant, les missions équivalentes en Haïti sont dirigées par des ambassadeurs. C'est le cas, entre autres, des représentations haïtiennes aux Etats-Unis d'Amérique, au Canada, au Mexique, au Venezuela, au Brésil, en Colombie, à Panama, au Chili, à Cuba, en République Dominicaine, en Espagne etc. – alors que les missions de ces pays ont à leur tête des ambassadeurs. A contrario, Haïti entretient une mission diplomatique en Italie dirigée par un ambassadeur alors que l'Italie a fermé la sienne en Haïti il y a onze ans. Bruxelles est représenté chez nous par un consul. Il est juste de dire que relativement à Bruxelles, la diplomatie haïtienne ne peut pas être trop pointilleuse compte tenu du rôle central et majeur joué par la Belgique en Europe.

Il en résulte donc un ensemble de déséquilibres qu'il convient de corriger aux fins non seulement de respecter les principes mais aussi de projeter une image de sérieux, de cohérence et de responsabilité. Dans la pratique internationale, la responsabilité ou l'irresponsabilité a un caractère politique.

M.H.R. : Certains se font sans doute une idée erronée du train de vie des diplomates. Que pouvez-vous nous dire à ce sujet ?

D.R. : Je voudrais seulement dire que le traitement des diplomates correspond en fait au niveau de prospérité de leur pays. Les diplomates des pays riches ont un train de vie qui est en corrélation avec l'aisance de l'Etat accréditant.

Tel n'est pas le cas des diplomates haïtiens en poste à l'étranger. Il suffit de lire à cet égard « Mission à la Havane » de M. Antoine Bervin qui fut Chargé d'Affaires d'Haïti à Cuba dans les années 40.

Les choses n'ont pas changé de manière spectaculaire depuis cette période. La plupart des diplomates haïtiens à l'étranger, comme ceux de quelques Etats pauvres d'Afrique notamment, connaissent des fins de

mois difficiles, alors que quelques autres mènent un train de vie décent. C'est le prolongement à l'extérieur des scandaleux écarts de vie que nous avons en Haïti.

Or le diplomate doit projeter à l'étranger une image de prestige de son pays.

Le président français Jacques Chirac disait une fois que l'Etat n'a pas à être modeste. L'Etat doit être grand. Ce sont les serviteurs de l'Etat qui doivent faire preuve de modestie.

M.H.R. : Arrive-t-il des cas où un ambassadeur haïtien ou un ministre des Affaires Etrangères ne soit pas à la hauteur de sa tâche ?

D.R. : Comme dans tout domaine, je pense que cela a du se produire. A cet égard, permettez-moi de vous dire, Madame Rameau, à la suite de Béchir Ben Yahmed, que l'ambition dont on n'a pas la compétence est un crime.

M.H.R. : Me Régis, en votre double qualité de Directeur du Centre d'Etudes Diplomatiques et Internationales (CEDI) et de professeur,

quelles sont les disciplines d'étude qui préparent une personne à devenir un bon diplomate ?

D.R. : Il existe, Madame Rameau de très bons diplomates qui ne sont pas passés par un centre de formation spécialisée, qui ont appris les ficelles du métier sur le tas et qui ont étonné le monde. Ils possèdent – ces diplomates – des qualités complexes, difficiles à réunir en une seule personne, et qui se sont affirmées au fil du temps : Intuition et persévérance, improvisation et longanimité, rapidité d'analyse et concentration de la réflexion, aptitude à maîtriser l'aléatoire et à la fois à créer de l'imprévu.

Le diplomate classique, pour sa part, commence par le commencement, si je peux ainsi m'exprimer. Il doit apprendre et maîtriser, parmi d'autres, des disciplines aussi diverses que la science politique, le droit international, l'économie, le protocole, les langues, la communication les techniques d'expression orale et écrite, les techniques de la négociation, la géopolitique, les organisations internationales, les relations internationales, les grands courants de pensée politique, économique et sociale, les grands ensembles politiques et économiques contemporains, etc.

M.H.R. : Le mot de la fin, professeur Régis.

D.R. : Permettez-moi de terminer cet entretien avec ces fortes réflexions d'Alain Plantey et qui sont pédagogiques, à plus d'un titre : « le jeu diplomatique est œuvre collective. Son efficacité et sa sûreté sont subordonnées à l'existence d'autorités nationales capables de concevoir et d'appliquer une politique avec continuité et logique. Les pouvoirs indécis, instables ou incompetents constituent des facteurs de trouble et de danger dans les relations internationales...

Le prestige de l'Etat, son respect ne s'accommodent ni d'inconsistance ni de reniement. Quel que soit son gouvernement, il l'engage.

La diplomatie devrait être indépendante de la brigade électorale ».



Nous vous attendons au CEDI

CENTRE D'ETUDES DIPLOMATIQUES ET INTERNATIONALES



Le CENTRE D'ETUDES DIPLOMATIQUES ET INTERNATIONALES (CEDI) informe qu'il reçoit des inscriptions pour les programmes suivants:

- Diplomatie et Relations Internationales (Diplôme et Licence)
- Science Politique et Gouvernance Publique (Diplôme et Licence)
- Marketing et Relations Publiques (Diplôme: 2 ans)
- Traduction et Interprétariat (Diplôme: 2 ans)
- Sciences Comptables (Diplôme : 2 ans)

CEDI : **3 VACATIONS**
(9 heures A.M: / 2 heures P.M. et 5 heures P.M.)

TEL / FAX : 244-7636 / 244-4042

E-MAIL : cedi_haiti@yahoo.fr